

19/02/2015 - FRANCE INFO/L'INTERVIEW ÉCO : FRANÇOIS PÉROL (BPCE) DÉRAPE

" Nos syndicats veulent éradiquer le système financier ! "

Les résultats 2014 du Groupe BPCE sont désormais publics. Avec un résultat net de 3,1 milliards, c'est mieux encore que l'an passé (2,9 Md€ pour 2013). Ces chiffres en bandoulière, François Pérol voulait courir les médias pour y collecter des louanges susceptibles de l'auréoler lorsque le tribunal correctionnel aurait à examiner la prise illégale d'intérêt qui lui est reprochée. Il s'est malheureusement trouvé des journalistes pour ne pas lui servir la soupe et aborder les sujets urgents : mais quel grand malheur !

Pour se mettre en jambes, F. Pérol s'épanche sur quelques sujets sans véritable rapport avec l'objet affiché de son déplacement. Nous apprenons ainsi que le patron du Groupe BPCE, présidant aussi la FBF¹ :

- refuse toute concession au gouvernement grec s'il persiste à vouloir appliquer son programme incompatible avec la donne européenne (mais sur lequel le peuple grec l'a tout de même porté au pouvoir), ce qui pourrait aller jusqu'à l'exclusion de la Grèce de la zone euro (extrémité que les textes ne prévoient pas) ;
- approuve le recours par le Premier Ministre à l'article 49.3 pour permettre l'adoption de la loi Macron. (Ce que certains analyseront comme une allégeance au pouvoir : initiative surprenante - euphémisme - pour qui n'affichait pas jusque-là une telle proximité).

LE CALME AVANT LA TEMPÊTE ...

Revenant au périmètre de ses fonctions, F. Pérol balaye l'éventail des domaines d'intervention du Groupe BPCE *banquiers et assureurs*. Il souligne que 70% des revenus proviennent de la banque de détail (CE, BP, CFF et Palatine) mais que c'est aussi une banque de grande clientèle, ce qui suppose des activités de marché... pour ses clients exclusivement, cela va de soi ! Ne saisissant aucune des multiples occasions qui lui auraient permis de faire référence aux valeurs coopé-

Alors, quand le journaliste souligne que les organisations syndicales du Groupe sont unanimes à dénoncer la détérioration du service à la clientèle et même de mauvais traitements imposés aux clients comme aux salariés, le coup est rude. D'évidence, son service communication ne l'a pas briefé sur ce détail.

DÉNI PUIS DÉRAPAGE...

Ses réponses en attestent, le déni est à la barre : « *ce n'est pas vrai... je ne crois pas que cela soit le cas... les enquêtes de satisfaction que nous commandons à des professionnels montrent que nous progressons...* » Le journaliste insiste, soulignant l'existence d'un vrai problème, de syndicats inquiets promettant une mobilisation importante dans le groupe, les agences... le déni cède alors au mépris moqueur : « *ce sont les syndicats des Caisses d'épargne probablement... qui ont pour certains l'objectif d'éradiquer le système financier. Je discute avec les syndicats qui ont en tête le bien-être de l'entreprise, pas avec ceux qui veulent éradiquer le système financier : c'est trop difficile pour moi ça...* »

LE PROCÈS EN CORRECTIONNELLE : SANS OBJET !

À l'évocation de sa prochaine comparution en correctionnelle pour prise illégale d'intérêt, F. Pérol raconte l'histoire comme il la voit : modeste Conseiller du Président (Secrétaire général adjoint de l'Élysée, pas grouillot tout de même !), il serait resté dans ce rôle sans jamais se substituer aux autorités de contrôle. Donc, pas de problème de son point de vue dans ce dossier qui sera jugé à l'issue d'une plainte déposée par « *les mêmes organisations syndicales que celles évoquées précédemment. Sans doute un hasard, à moins que cela relève du même objectif d'éradication du système financier...* »

TIRER LA COUVERTURE À SOI, ON PEUT PARDONNER. CHERCHER À DONNER DU CRÉDIT À SON PARCOURS, C'EST HUMAIN. SE DÉFENDRE D'AVOIR COMMIS DES IRRÉGULARITÉS AVANT OUF D'ÊTRE TRADUIT